

De 1860 à 1861, il a fait le feuilleton dramatique du journal le *Boulevard*; et, pendant les premiers mois de 1865, il a fourni à la *Presse* une série de chroniques hebdomadaires, dont plusieurs ont été fort remarquées.

Pour finir comme nous avons commencé, et cela sans intention de critique, car la poésie limitée à encore des partisans dans ce siècle de prose, ajoutons que M. de Banville est aujourd'hui un des littérateurs les plus originaux du groupe des *fantaisistes*, et que, préoccupé surtout de la forme, de la couleur, de l'éclat et de la sonorité du style, il cisele le vers comme une pièce d'orfèvrerie, toutes qualités qui nuisent à l'abondance; mais quel charme défaut, à notre époque de littérature facile, où tout se badigeonne à la toise, et où, en une semaine, un chroniqueur bien né tire de son écrioire des lignes qui, rangées à la file les unes des autres, iraient, comme dit Petit-Jean, de Paris à Pontoise!

BANVIN s. m. (ban-vin — rad. *ban* et *vin*). Féod. Droit qu'avaient les seigneurs, de faire leurs vendanges et de vendre tous les vins de leurs crus avant leurs vassaux. Le *ban-à-vin* était la publication du moment où les vendanges et la vente du vin des particuliers pouvaient commencer. Dans le droit moderne, le mot *ban de vendange* a remplacé le mot *banvin*.

BANYA (FELSO), ville de Hongrie, district de Szatmar, à 55 kil. E. de Nagy-Karoly; 4,634 hab. Tribunal des mines; exploitation de mines d'or, de cuivre, de plomb, fonderies. BANYA (Nagy-), ville de Hongrie, district de Szatmar, à 48 kil. E. de Nagy-Karoly; 5,000 h. Administration supérieure des mines; monnaie royale, mines d'or, d'argent, de cuivre et de plomb; fabrication active de poterie.

BANYULS-SUR-MER, comm. du dép. des Pyrénées-Orientales, arrond. de Céret; pop. aggl. 1,629 hab. — pop. tot. 2,637 hab. Aux environs, sont les vignobles qui fournissent les vins dits de *Grenache* et de *Rancio*. En 1793, ce village fut le théâtre d'un fait d'armes qui rappelle les temps héroïques de la Grèce: une poignée de paysans de cette commune, aidés par les femmes et les vieillards, tint en échec 4,000 Espagnols au col de Banyuls, une des clefs de la France, et, malgré les sommations de l'ennemi, tous ces héros perdirent la vie au champ d'honneur ou furent faits prisonniers. « Nous sommes Français, avaient-ils répondu à la sommation des Espagnols, et nous devons mourir pour l'honneur et l'indépendance de la France! » Le 5 juin 1794, la Convention, qui se connaissait en héroïsme, décréta que les habitants de Banyuls-sur-Mer avaient bien mérité de la patrie, et ordonna qu'une pyramide serait élevée sur la place de cette commune, avec cette inscription: « Ici, 4,000 Espagnols déposèrent les armes devant les républicains, et rendirent à la valeur ce qu'ils tenaient de la trahison. »

BANZA s. m. (ban-za). Sorte de guitare, en usage chez les nègres: *Elle répondait à ces préludes de l'orage par le son matre et monotone du BANZA.* (Gér. de Nery.)

— Chacune des divisions des peuplades nègres d'Afrique: *Chaque peuplade, divisée par BANZAS, par kraals, etc., était soumise à un daniel ou roi.* (P. Chevalier.) Résidence du premier chef, au Congo.

BANZER (Marc), médecin allemand, né à Augsbourg en 1592, mort en 1664. Il professa la médecine à Wittemberg et publia divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons les suivants: *Fabrica receptorum, id est methodus brevis, perspicua et facili, in qua qua sint remedium compositum formata.* (Vienne, 1622); *Controversiarum medico-miscellaneorum decades III* (Leipzig, 1649).

BANZO (Antonio), graveur italien, travaillait à Rome en 1810. Il a gravé, sur les dessins de Silv. Bossi: *Saint Pierre en prison, l'Ecole d'Athènes, le Miracle de Bolsena, l'Incendie du Borgo, l'Adoration des rois d'après Raphaël*, et six planches pour le recueil des œuvres de Canova.

BAO, ancienne province de l'Indo-Chine, tributaire du Tonquin, fait aujourd'hui partie du royaume d'Annam. Quelques géographes écrivent LAO.

BAOBAB s. m. (ba-o-babb). Bot. Genre de plantes de la famille des stéruliacées, suivant quelques botanistes, et des bombacées, suivant d'autres, ne comprenant qu'une espèce, qui croît au Sénégal et qui constitue un arbre de dimensions gigantesques: *L'homme trouve une citerne dans le trou caverneux du BAOBAB.* (B. de St-P.) Le *BAOBAB*, ce géant de la végétation, repose sur un tronc de cent pieds de circonférence. (Salvandy.) Le *BAOBAB* est le plus grand arbre du monde. (A. Karr.) Le fruit du *BAOBAB* est un objet de commerce. (Clavé.) On écrit aussi quelquefois *BAOBAD* et *BOABAD*.

— *Encycl.* Le *baobab* se distingue par les caractères suivants: calice coriace, cyathiforme, profondément quinquéfide; pétales ovales et un peu arrondis; étamines nombreuses, révolutes, monadelphes, soudées jusque vers leur milieu; anthères mobiles et reniformes; style ascendant, très-long; stigmaté pelté, rayonnant; péricarpe gros, ligneux, indurcissant; loges polyspermes; graines réniformes, très-dures.

Ce genre ne comprend qu'une espèce, le

baobab ou *adansonia digitata*, qui croît dans le Soudan, au Darfour, en Abyssinie et sur les côtes occidentales de l'Afrique, depuis les îles du Cap-Vert jusque dans le Congo.

Le *baobab* a été regardé pendant longtemps comme le géant, ou mieux comme le colosse du règne végétal; mais, dans ces dernières années, il a été détrôné par la découverte des gigantesques confères de la Californie appelés *sequoia*, *arbres mamouths* ou *Wellingtonia gigantea*. V. ARBRE.

Le *baobab*, dont la plus grande hauteur ne paraît pas dépasser 9 à 10 m., acquiert des dimensions bien plus grandes en largeur. Son tronc atteint jusqu'à 30 m. de circonférence. Cette masse énorme est couronnée de branches non moins gigantesques, longues de 20 à 25 m. et aussi grosses que les plus grands arbres de nos forêts.

Le poids de ces branches les fait incliner de telle sorte, que leur extrémité va toucher le sol et que l'arbre entier figure une vaste coupole de verdure. Les racines ont des dimensions analogues, et rampent au loin sur le sol comme des serpents monstrueux. Leur écorce est couleur de rouille, tandis que l'écorce de la tige et des grosses branches est cendrée, et celle des rameaux verdâtre. Les feuilles sont digitées, à folioles pétiolées, coriaces, rappelant par leur forme celles du marronnier d'Inde. Les fleurs sont très-grandes, et remarquables par leur calice verdâtre à la face interne, leur corolle blanche et leurs anthères rougeâtres; elles présentent quelque ressemblance avec celles de la rose trémière. Les fruits, connus sous le nom de *pain de singe*, sont ovoïdes, de la grosseur d'une orange, et renferment une pulpe acide, dans laquelle sont disséminées les graines.

Le *baobab* est employé à de nombreux usages. L'écorce et les feuilles des jeunes rameaux, qui renferment beaucoup de mucilage, servent à faire des tisanes adoucissantes. Ces mêmes feuilles, séchées à l'ombre, sont ensuite réduites en une poudre que les nègres nomment *lalo*, et qu'ils mêlent à leurs aliments. La pulpe du fruit est assez agréable quand elle a été édulcorée. Le suc sert à faire une boisson très-renommée contre les fièvres putrides. Quand le fruit est gâté, on l'utilise encore pour faire du savon. C'est dans l'énorme tronc du *baobab*, dit M. Clavé, que les indigènes du Sénégal mettent les corps de leurs *guiriots*, sorte de poètes-musiciens qui président aux fêtes que donne le roi du pays, et qui, regardés comme sorciers, se font respecter et craindre pendant leur vie, mais sont maudits après leur mort et privés de la sépulture commune. On creuse des chambres dans le tronc du *baobab*; on y suspend les cadavres de ces malheureux, qui, sans aucune préparation, s'y dessèchent et s'y conservent à l'état de véritables momies.

Ce qui frappe le plus dans le *baobab*, c'est moins encore sa grosseur que sa longévité. Dans les pays où il croît naturellement, il porte un nom qui signifie *arbre de mille ans*; mais, contrairement à ce qui a lieu ordinairement, ce nom même ne donne pas une idée suffisante de la durée de son existence; car, d'après les calculs d'Adanson, le *baobab* n'exigerait pas moins de six mille ans pour atteindre son complet développement. Un végétal qui se distingue par des particularités si extraordinaires ne pouvait manquer d'être l'objet de la vénération des peuplades ignorantes et superstitieuses qui s'abritent sous son ombre. Aussi, les indigènes du Sénégal lui rendent-ils une espèce de culte.

Le *baobab* croît dans les régions les plus chaudes de l'Afrique; il préfère les terrains sablonneux. On a pu le naturaliser dans quelques contrées de l'Amérique méridionale; mais, cultivé dans les serres, il n'atteint que de faibles proportions.

BAODAN, roi d'Irlande vers l'an 565. Attaqué par Colman, fils de Dornod, il se réfugia dans le monastère dirigé par Colomban, le futur apôtre des Pictes. Mais Colman vint le saisir au pied même des autels, et le fit massacrer à la porte du monastère. Alors Colomban, indigné d'une pareille violation de tous les droits de la religion et de l'hospitalité, courut en demandant vengeance chez les tribus voisines, et Colman fut mis à mort. Baodan eut pour successeur Aodh ou Hugues II.

BAOUR (F.), graveur français, travaillait à Toulouse vers la fin du XVIII^e siècle. Il a gravé quelques portraits, entre autres celui de P. Goudelin, d'après un buste de Marc Arcis; celui de l'historien Ferréol de Lafage; celui du président J. de Caulet.

BAOUR-LORMIAN (Pierre-Marie-François-Louis), poète et auteur dramatique français, né à Toulouse le 24 mars 1770, mort à Paris le 18 décembre 1854. Il était fils d'un imprimeur-libraire, et débuta dans la carrière des lettres par des satires assez piquantes contre les membres de l'Athénée de sa ville natale. Après avoir publié à Toulouse, en 1795, une traduction très-pâle de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, Baour-Lormian fit preuve de talent et de patriotisme dans son *Hommage aux armées françaises*, imprimé en 1797. Le jeune poète vint alors à Paris retremper son imagination à la source qui inspire et grandit les favoris d'Apollon. Mal conseillé d'abord, il commença avec Lebrun et Chénier une guerre d'épigrammes où il n'eut pas toujours l'avantage.

Il lança, en 1799, contre les hommes du pouvoir et les membres de l'Institut, un pamphlet intitulé: *Trois mots*. Cette satire, adressée à Despaze, poète incisé qui Chénier avait déjà combattu, obtint un succès qui n'était pas dû seulement aux circonstances, et fonda la réputation de son auteur. Baour-Lormian fit paraître, en 1801, les *Poésies galloises*. Cette imitation brillante des légendes celtiques, écrite dans le goût un peu nuageux de l'époque, lui attira la faveur du public et celle du premier consul, dont on sait la passion pour les poésies ossianiques. En revanche, il n'est rien de plus platement banal que le soi-disant poème intitulé: *Le Rétablissement du culte*. Le *Recueil de poésies diverses*, imprimé en 1803, et l'*Aminé*, traduit de l'italien, sont au-dessous du médiocre.

Baour-Lormian fut plus heureux au théâtre. *Omasis*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée à la Comédie-Française, le 13 septembre 1806, obtint du succès. L'histoire de Joseph y était tracée avec une simplicité qui ne manquait pas de grandeur. La pureté et le naturel du style, son expression surtout, rappelaient un peu Racine. Talma, Damas, Baptiste aîné et mademoiselle Mars aidèrent au succès de la pièce. Le rôle de Benjamin était le premier rôle travesti confié à mademoiselle Mars, qui y parut plus adorable que jamais. La magie de la diction de la grande artiste et les grâces de sa personne excitèrent l'admiration générale; *Omasis* fut placé, dans le concours des prix décennaux, après les *Templiers*, tragédie de Raynouard, et il méritait cette faveur. *Mahomet II*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée à la Comédie-Française, le 9 mars 1810, obtint à grand-peine un succès d'estime. Le poème des *Fêtes de l'hymen*, composé en 1810, à l'occasion du mariage de Napoléon et de Marie-Louise, et suivi du *Chant nuptial*, ne mérita pas qu'on s'y arrête. L'*Atlantide* ou le *Géant de la montagne bleue*, *Riustan* ou les *Vaux*, et huit Sonnets en prose, publiés en 1812, n'excitèrent ni critique ni éloge. En revanche, l'opéra en cinq actes, intitulé: *la Jérusalem délivrée*, obtint un grand nombre de représentations à l'Académie impériale de musique, où il fut représenté le 15 septembre 1812. On joua au même théâtre, le 31 janvier 1814, l'*Oriflamme*, opéra en un acte, fait en société avec Etienne, musique de Méhul, Paër, Berton et Kreutzer. Cette pièce de circonstance respirait le plus chevaleresque patriotisme. Elle fut accueillie avec enthousiasme, et la recette des six premières soirées s'éleva à la somme de 65 mille francs. La onzième et dernière représentation eut lieu (on en comprendra la raison) le 15 mars 1814. L'*Oriflamme* réussit de même à Rouen et dans la plupart des grandes villes de province. Baour-Lormian entra à l'Académie française en 1815; il remplaça le chevalier de Boufflers. C'est vers cette époque qu'il refit complètement sa traduction de la *Jérusalem délivrée*, d'après les conseils de Delille. Ce pauvre poème, corrigé plusieurs fois par Baour-Lormian et mis sous différents formats, attira à son auteur cette épigramme de Lebrun:

Ci-git le Tasse de Toulouse,
Qui mourut in-quarto, puis remourut in-douze
Et qui, ressuscité par un effort nouveau,
Vient de mourir in-octavo.

Les *Veillées poétiques et morales* ont une certaine valeur, ainsi que les fragments d'Young et d'Hervey, que l'auteur y a joints; mais les *Contes d'un philosophe grec* (1822) sont à peu près illisibles — nous devrions dire *illisibles*, mais notre langue ne le permet pas. On en peut dire autant de *Durante ou la Ligue en province*, roman historique. Pour réveiller l'attention, Baour-Lormian publia, en 1825, le *Retour à la religion*, poème, suivi du *Sacré de Charles X*, et chacun s'étonna avec raison de voir le chantre de l'empire s'abaisser et se faire le courtisan volontaire de tous les régimes. La même année, parut le *Classique et le Romantique*, dialogue, et *Encore un mot*, seconde satire. On était à l'époque des luttes littéraires qui passionnèrent si vivement les esprits. Or, le poète défendait la mauvaise cause, celle qui, en toutes choses, a horreur du progrès, même modéré. Il ne joignait guère, d'ailleurs, l'exemple au précepte, et il eut contre lui les rieurs des deux partis. La jeunesse l'affubla du sobriquet de *balourd-dormant*. Cet échec fut sensible à l'auteur, qui ne se risqua que beaucoup plus tard à rentrer en lice. La traduction du livre de *Job*, où la couleur biblique est heureusement reproduite, réunit tous les suffrages. C'est peut-être la meilleure œuvre de Baour-Lormian, qui, devenu aveugle, avait abandonné les idées frivoles pour s'attacher à celles qui donnent à l'homme le courage à défaut du bonheur. M. Nisard prononça, en 1854, l'oraison funèbre du poète, auquel l'Académie française rendit un honneur qui n'avait encore été le partage que de Suard et de Delille. Elle décréta que le nom de Baour-Lormian serait inscrit d'office sur sa feuille de présence.

Les dernières années du poète s'écoulèrent dans un état voisin de la misère, et M. de Lamartine, qui lutta aujourd'hui lui-même si vaillamment contre l'infortune, alla généreusement au secours du vieux barde, qui fut malheureux jusqu'à sa mort, car les épigrammes continuèrent à pleuvoir sur lui, même lorsqu'il eut disparu de la scène. Nous cite-

rons seulement la suivante, sortie de la plume de M. Nestor Roqueplan:

Ne me demandez pas si c'est Baour qu'on trouve
Dans ce sombre caveau;
On le sait, au besoin de bâiller qu'on éprouve
En passant près de son tombeau.

BAPAUME s. m. (ba-pô-me). Vieille expression, usitée seulement dans la locution suivante: *Navire en BAPAUME*, Navire hors d'état de faire route, de gouverner, à cause du calme ou par suite d'avaries.

BAPAUME, ville de France, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arrond. et à 22 kil. S.-E. d'Arras, près de la source de la Sensée. Pop. aggl. 3,003 hab. — pop. tot. 3,149. Fabriques de mousselines et de batistes; anciennes fortifications détruites en 1847. Cette ville doit à sa situation sur la frontière les nombreuses vicissitudes qu'elle a subies: prise et saccagée par Louis XI, elle fut restaurée par Charles-Quint, assiégée et prise encore par François I^{er}, et enfin par La Meilleraye, en 1641, sur les Espagnols; cédée définitivement à la France, en 1659, par le traité des Pyrénées.

BAPHIER s. m. (ba-fié — du gr. *bafé*, teinture). Bot. Arbre de la famille des légumineuses, qui croît à Sierra-Leone et dont le bois sert à la teinture.

BAPHIUS, jurisconsulte purement imaginaire, dont l'existence repose uniquement sur une méprise très-singulière. Dans une scolie sur les *Basiliques*, où il est question de la *lex Fabia* (nomos *Phabios*), le copiste ayant écrit *Daphiou*, on s'est empressé de faire de ce personnage ainsi inventé un commentateur de ce recueil de lois. On a lieu de s'étonner que la *Nouvelle Biographie* de Didot se soit crue obligée de lui consacrer un article. Il y a cependant longtemps que M. Montreuil (*Histoire du droit byzantin*, Paris, 1843-1846, t. III, p. 247) a signalé cette bêtise. Baphius peut aller retrouver certain jurisconsulte *Tipucitus*, qui est une réalité du même genre. Ces sortes de biographies sont tout bénéfiques pour l'historien, qui peut lâcher la bride à son humeur caustique, sans craindre les réclamations des descendants.

BAPHOMET, que l'on écrit aussi *BAFOMET*, *BAFFOMET*, *BAHOMET*, *BAHUMET*, etc. Nom d'une idole qu'on dit avoir été adorée par la secte des gnostiques et par les templiers. Le traité le plus curieux qui ait été écrit sur cette matière est celui que M. de Hammer a composé en latin et fait paraître sous le titre de *Mystère du Baphomet révélé*, ou les frères de la milice du temple, convaincus par leurs propres monuments de partager l'apostasie, l'idolâtrie, l'impureté des gnostiques. Cette dissertation a été analysée tout au long et discutée par Raynouard, dans deux articles du *Journal des Savants*. Mais, avant d'arriver à l'exposé de cette théorie de M. de Hammer, il est bon de mentionner la première opinion qu'il avait eue sur l'étymologie du mot *Baphomet*, opinion qu'il a modifiée par la suite, comme on le verra tout à l'heure. Il voulait voir dans Baphomet la transcription d'un mot qu'il dit arabe, *Bahommid*, et ayant le sens de veau. Dans cette hypothèse, il raisonne ainsi: Ce serait perdre le temps que de répéter tout ce qui a été dit du culte rendu au bœuf Apis en Égypte, renouvelé chez les Israélites dans l'adoration du veau d'or, et conservé jusqu'à ce jour dans les rites mystérieux des Druses. On lit, dans l'histoire des templiers, que *Bahumid* (pour *Baphomet*) était une de leurs formules occultes et mystérieuses, dont ils se servaient en adressant leurs hommages à l'idole d'un veau dans leurs assemblées secrètes. On a proposé différentes étymologies et interprétations de ce mot; mais aucune n'est aussi satisfaisante que celle-ci, qui prouve que les templiers avaient quelque connaissance des hiéroglyphes, connaissance qu'ils avaient probablement acquise en Syrie.

Tel n'est pas l'avis du célèbre arabisant Silvestre de Sacy, qui pense que le mot *Baphomet* est simplement la transcription du nom du prophète arabe Mahomet (*Mohammed*). Si l'on veut prendre, dit-il, la peine de consulter le glossaire de Ducange, on y verra qu'au lieu de *Mahometia*, *Mahumeria*, *Machomeria*, noms qui désignaient une mosquée, un temple consacré au culte musulman, plusieurs chroniqueurs anciens écrivent *Bafumaria*; que Mahomet lui-même est nommé, par Raymond d'Agiles, *Bahumet*; enfin que *Mafumaria* (et par conséquent *Bafumaria*) se prend pour une idole de Mahomet, non sans doute que les musulmans rendissent aucun culte à une figure de leur prophète, mais parce que les Occidentaux, jugeant du culte des musulmans par celui des chrétiens de leur temps, croyaient que les mosquées étaient consacrées à Mahomet et qu'on y révérait son image. Enfin, il faut observer qu'aujourd'hui même *Mahomet* se nomme en portugais *Mafuma*. Ajoutons que le mot *Yallah*, qui, suivant plusieurs dépositions, accompagnait l'hommage rendu à la tête désignée sous le nom de *Bafumet*, est véritablement arabe et signifie: *O Dieu!* et que le continuateur de Guillaume de Tyr, dans les aveux qu'il met dans la bouche du prince de Toulouse et du Florentin Noffa, leur fait dire: *Templarios omnes, abjurata christiana religione, Mahumetum colere* (que les templiers, après avoir abjuré la religion chrétienne, adoraient Mahomet). Si l'on adopte cette conjecture, ajoute Silvestre de Sacy,